

GUIDE DU CONCOURS

STOP

AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



DANS MA CANTINE



AVEC LE SOUTIEN DE



Sommaire

A.	PRÉAMBULE	2
1.	DÉFINITION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET RÉGLEMENTATION	2
2.	LES ENJEUX DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE	3
B.	FICHE-MÉMO.....	4
C.	COMMENT S'INSCRIRE ?	6
D.	QUE DOIT-ON FAIRE POUR ÊTRE LAUREAT DU CONCOURS ?	6
1.	ASSISTER AUX SESSIONS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT	6
2.	REALISER UN DIAGNOSTIC	7
3.	SUIVRE LES OBJECTIFS :	7
4.	CHOISIR UNE OU DES ACTIONS	8
5.	METTRE EN PLACE UNE OU DES ACTIONS	9
E.	PLANNING PREVISIONNEL.....	11
F.	LA COMMUNICATION INTERNE	12
G.	DOSSIER DE PRÉSENTATION DU PROJET FINI	12
H.	ANNEXES	12

A. PRÉAMBULE

POURQUOI ORGANISER CE CONCOURS « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine » ?

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture déclare qu'un tiers de la nourriture dans le monde est jeté.

A l'échelle nationale, le gaspillage alimentaire représente **une perte de 10 millions de tonnes de produits par an, à tous les étages, de la production à la consommation en passant par la transformation et la distribution.**

La restauration collective et les cantines scolaires sont fortement impactées par ce fléau. Selon l'ADEME, **30 à 40 % des produits passent à la poubelle en restauration collective !**

Or, la réduction du gaspillage alimentaire, la sensibilisation au tri et la valorisation des déchets est le cheval de bataille de Pro-portion.

Pro-portion, est une association Toulousaine experte dans la réduction du gaspillage alimentaire.

Son utilité sociale est définie par les objectifs suivants :

- ✓ Contribuer à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire et contribuer à la préservation et au développement du lien social ;
- ✓ Participer au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative et participer à la transition énergétique.

C'est pour cela que nous invitons 10 écoles élémentaires de Toulouse à participer à ce concours de lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine durant l'année scolaire 2021/2022.

Ce nouveau projet, baptisé « **Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine** », propose aux écoles intéressées **de faire un diagnostic pour quantifier et comprendre les causes du gaspillage alimentaire dans leur cantine.** Chaque classe de CM1 ou CM2 participante pourra ainsi **réaliser et mettre en œuvre la ou les actions permettant de sensibiliser les autres enfants et lutter contre cette problématique.**

Grâce à cette expérience, **les écoliers toulousains apprendront à agir en consommateur écoresponsable pour entrer dans le cercle vertueux de la réduction du gaspillage et du développement durable.**

1. DÉFINITION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET RÉGLEMENTATION

Le **Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire**, lancé par le Ministère de l'agriculture en 2013, propose une définition commune : « Toute nourriture destinée à la

consommation humaine, qui à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée, constitue le gaspillage alimentaire ».

Au travers de ce Pacte, **la France s'est engagée à réduire le gaspillage alimentaire de moitié à l'horizon 2025.**

Au niveau local, Toulouse Métropole et ses 37 communes adhérentes développent un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, obligatoire depuis le 1er janvier 2012. La lutte contre ce gaspillage est un des objectifs prioritaires du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés adopté en octobre 2018 par Toulouse Métropole.

D'ailleurs, l'état, les établissements publics, les collectivités territoriales doivent s'inscrire dans une démarche anti-gaspillage au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion en conformité avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

A NOTER :

La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentation et une alimentation saine et durable (EGALIM). L'ensemble de la restauration collective, publique comme privée, devra engager une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'issue d'un diagnostic préalable.

L'ordonnance du 21 octobre 2019 précise que ce diagnostic comprend une estimation des quantités de denrées alimentaires gaspillées et de leur coût, une estimation des approvisionnements en produits issus de l'agriculture biologique ou autres produits mentionnés à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi que les économies liées à la réduction de ce gaspillage leur auraient permis de financer.

Enfin, **l'interdiction** pour la grande distribution **de jeter ou détruire ses invendus alimentaires a été élargie à la restauration collective** et à l'industrie agroalimentaire par la loi alimentation de 2018.

2. LES ENJEUX DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La lutte contre le gaspillage alimentaire répond aux enjeux du développement durable : écologie, éthique et économie.

D'un point de vue écologique, lutter contre le gaspillage alimentaire permet de **réduire la production de nos déchets, limiter la pollution et les gaz à effet de serre, préserver nos ressources naturelles et notre environnement.**

Sous un angle éthique, il est important de prendre conscience et de refuser que des quantités de nourriture soient jetées alors que des hommes peinent à se nourrir.

Enfin, selon l'ADEME, le gaspillage alimentaire d'une seule cantine de 200 élèves représente 3.4 tonnes par an soit l'équivalent de 13 800 repas gâchés, soit un coût de 20 000 €. Par conséquent, lutter contre cette problématique permet de réaliser des économies

considérables. Des produits de meilleure qualité peuvent être ainsi proposés privilégiant des circuits courts.

En modifiant leurs habitudes de consommation à la cantine, les élèves peuvent dès leur plus jeune âge contribuer à réduire leurs déchets pour faire des économies.

B. FICHE-MÉMO

(En annexe pour impression)

FICHE MEMO DU CONCOURS	
« Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine »	
CONCEPT	Chaque école toulousaine intéressée par ce concours sera représentée obligatoirement par une seule classe de cycle 3 ambassadrice. Le but est de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire dans leur cantine par l'élaboration d'un diagnostic et la mise en place d'actions.
CIBLES	10 écoles élémentaires de Toulouse, niveau cycle 3 CM1 ou CM2
ACTEURS CONCERNES	Enfants d'une classe, Enseignants.tes, Equipe CLAE, Agents techniques.
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Sensibiliser les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire. S'impliquer dans une démarche collective éco-citoyenne.
MODALITÉS D'INSCRIPTION	1) L'appel à concours est lancé en octobre 2021. La date limite d'inscription est le 11 novembre 2021 Envoi du bulletin d'inscription et du règlement complétés et signés à Pro-portion après accord de toutes les parties prenantes (Enseignants.tes, Equipe CLAE, Agents municipaux par le biais du territoire de la direction de l'éducation auquel est rattachée l'école).
DEROULE DU CONCOURS	1) Présentation du concours dans chaque école sélectionnée par Pro-portion 2) Formation pour comprendre le gaspillage et prêt du matériel et des outils pour réaliser le diagnostic (1/2 journée par école) en novembre 2021 après les vacances d'automne. ✓ Aux animateurs.trices CLAE et , agents techniques (1h30)

	<p>✓ À la classe de CM1 ou CM2 avec l'enseignant.e (1h30)</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) Réalisation du diagnostic sur le gaspillage avec des pesées avant les vacances de fin d'année et début janvier 2022 4) Analyse du gaspillage pour choisir une action à mettre en œuvre fin janvier 2022 5) Visite de Pro-portion pour conseiller sur la mise en œuvre de l'action choisie (2 heures /école) en février avant les vacances scolaires. 6) Mise en œuvre de l'action par la classe de CM1 ou CM2 avec le soutien des adultes (Enseignant.es, Animateur.trice CLAE, Agents techniques) en mars et début avril (avant les vacances de Printemps). 7) Rédaction du dossier présentant le déroulement et les résultats du projet mené, incluant des illustrations (photos...) en mai 2022 8) Envoi du projet fini à Pro-portion (suivre la fiche présentation du projet) le 27 mai au plus tard 9) Sélection des meilleurs projets par le jury de Pro-portion 10) Remise des prix des trois meilleurs projets et présentations des autres projets (date et lieu à fixer) juin 2022
LOTS DES 3 CLASSES LAUREATES	<p>Les projets des 10 classes seront évalués selon différents critères décrits dans des barèmes de notation inclus dans ce dossier.</p> <p>Les 3 premiers lauréats se verront remettre un jeu de l'Oie géant sur le gaspillage alimentaire pour l'école.</p>
PRE REQUIS/ECOLE	<p>L'entrée dans le concours n'est validée que si chaque partie prenante de l'établissement est volontaire : Enseignant.es, Equipe CLAE, Agents techniques. Se rapprocher du responsable de secteur à la direction de l'éducation, qui s'assurera du volontariat et de l'implication de l'équipe technique.</p>
ACCOMPAGNEMENT DURANT LE PROJET	<p>Chaque classe de CM1 ou CM2 recevra 2 visites de Pro-portion pour guider les équipes afin de s'assurer que le concours se passe bien et qu'elles arrivent à mener leur projet.</p>

C. COMMENT S'INSCRIRE ?

Envoyez avant **le jeudi 11 novembre 2021**, votre bulletin d'inscription et le règlement du concours signés (documents en annexe).

Les prérequis pour participer à ce concours sont :

- S'assurer du volontariat des différentes parties prenantes pour participer à ce concours
- Avoir identifié la classe de cycle 3 ambassadrice qui concourra pour l'école
- Avoir constitué le binôme enseignant-membre de l'équipe CLAE (en accord avec la direction CLAE), référents du concours à l'école et interlocuteur de Pro-portion,
- Avoir obtenu l'accord du territoire de la direction de l'éducation dont dépend l'école par le biais du responsable de secteur

La constitution d'un groupe de travail projet est un atout !

PS : Vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription et le règlement du concours

D. QUE DOIT-ON FAIRE POUR ÊTRE LAUREAT DU CONCOURS ?

« Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine »

1. ASSISTER AUX SESSIONS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pro-portion vous accompagnera afin de maximiser vos chances de réussite dans ce concours.

Un temps de présentation du concours et de formation sur le gaspillage sera organisé en novembre 2021 :

- Dans un premier temps avec l'équipe du CLAE et l'équipe technique
- Dans un deuxième temps avec la classe et l'enseignant.te engagés dans le concours

Nous présenterons et laisserons également sur place le matériel nécessaire pour réaliser un diagnostic facilement.

L'objectif de ce concours est de sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre une ou des actions pour le réduire.

Formation sur « Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire », – 1 heure : Prérequis : aucun

- Définition du gaspillage alimentaire et état des lieux du gaspillage alimentaire dans le monde et en France ;

- Les enjeux du gaspillage alimentaire : économiques, environnementaux, sociaux, sociétaux...
- Connaître les principales causes du gaspillage en cantine et savoir le quantifier (comprendre la grille de pesée qui sera fournie) ;
- Analyser les causes principales du gaspillage à la cantine pour mettre en œuvre une action corrective (quel objectif, qui, quoi, comment, combien de temps) ;
- Comment évaluer son action.

Chaque école participant(e) recevra en fin de session :

- Des fiches de synthèse du contenu abordé ;
- Des grilles de pesées et une balance de cuisine allant jusqu'à 15 kg (des contenants pourront être prêtés s'il y en n'a pas) ;
- Des fiches actions pratiques ;
(Fiche 1 : limiter le gaspillage du pain - Fiche 2 : Adapter les portions en fonction de l'appétit - Fiche 7 : communiquer auprès des convives - Fiche 8 : réaliser un sondage)



Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec adultes et enfants du cycle 3 impliqués dans le projet pour répondre à toutes leurs questions. C'est un moyen de vous motiver et de fédérer l'équipe.

2. REALISER UN DIAGNOSTIC

Vous aurez environ 4 semaines pour le faire avant et après les vacances de fin d'année.

3. SUIVRE LES OBJECTIFS :

1. Évaluer et quantifier le gaspillage alimentaire dans votre cantine.
2. Collecter les données.
3. Connaître les raisons du gaspillage et ses conséquences.

LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE CANTINE :

Il faudra préciser le mode d'organisation du service : à table, self ou plateaux.

LA PESÉE DES DÉCHETS :

La classe devra décider de :

- La durée et la fréquence des pesées (durée idéale de 2 à 4 semaines)
- La manière dont le tri des restes sera effectué : par composante du menu (entrée, viande, légumes, pain), par restes alimentaires d'un côté, recyclables et résiduels de l'autre.

- Qui fera la pesée ? (Animateurs. trices, enfants...)
- Quel matériel sera utilisé ? (Gants, tabliers, peson, balance, contenants...)

Un tableau, pièce maîtresse du diagnostic, devra être élaboré par vos soins en y incluant différentes informations (date, menu, nombre d'élèves, quantité de déchets par composante, note d'appréciation du repas, observations). Toutes ces données collectées vous serviront d'indicateurs. (Un exemple de tableau vous sera remis lors de la formation commune)

Faire remplir un questionnaire aux consommateurs, en même temps que la réalisation des pesées, permet de récolter des informations qualitatives précieuses sur les causes du gaspillage. (Un exemple vous sera fourni lors de la première journée de formation)

LES CAUSES DU GASPILLAGE :

L'analyse des résultats permettra de comprendre les raisons du gaspillage.

Au stade de la préparation des repas :

- Est-ce que la quantité préparée est supérieure aux besoins ?
- Est-ce que la qualité gustative est suffisante ?

Au stade du service :

- Est-ce que les modalités de service sont adaptées ?

Concernant le comportement des élèves :

- Est-ce que les habitudes et les préférences ont un impact ?

ANALYSER LE DIAGNOSTIC :

L'analyse du diagnostic fin janvier 2022, vous permettra de choisir la ou les actions que vous voulez mettre en place.

4. CHOISIR UNE OU DES ACTIONS

Une fois les axes prioritaires déterminés par l'analyse de votre diagnostic, nous (Pro-portion) viendrons dans chaque école pour échanger avec vous, équipe du concours (élèves, enseignant.te, animateurs trices, agents techniques) sur la ou les actions que vous souhaitez mettre en place.

Nous vous conseillerons sur le déroulé de celles-ci et sur les indicateurs à utiliser pour les évaluer.

Nous veillerons à ce que vos actions soient réalisables avec des critères d'évaluation pour pouvoir réussir votre projet.

5. METTRE EN PLACE UNE OU DES ACTIONS

Ces actions seront à réaliser avec vos propres moyens. Les éventuels achats devront être financés via les ressources courantes de la structure.

LES OBJECTIFS :

1. Se fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs (exemple : nombre d'enfants participants, le % de satisfaction des enfants, ...).
2. Organiser des actions de sensibilisation pour impliquer tous les acteurs.
3. Mettre en œuvre des actions concrètes au vu du diagnostic.
4. Évaluer ces actions pour pouvoir les pérenniser



LES FICHES ACTIONS MISES A DISPOSITION PAR PROPORTION :

Fiche 1 : limiter le gaspillage du pain



Fiche 2 : Adapter les portions en fonction de l'appétit

Fiche 3 : communiquer auprès des convives

Fiche 4 : réaliser un sondage.



EXEMPLE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION :

Un atelier cuisine d'une recette anti-gaspillage serait l'occasion d'impliquer les élèves dans la préparation culinaire mais également les agents techniques et les animateurs.trices

Une activité sur le goût et la connaissance des aliments à aborder de manière créative ou ludique redonnerait envie aux enfants de consommer d'autres plats.

L'installation d'une colonne à pain ou « **gâchis-mètre** » (personnalisé ou pas) permettrait de mieux se rendre compte visuellement des quantités de pain gaspillées.



Un goûter anti gaspi, une disco soupe, une kermesse, une exposition seraient l'occasion de sensibiliser tous les enfants de l'école.

La création d'une chanson, d'une vidéo, ...

Dans le prolongement, la visite d'un producteur, éleveur ou maraîcher local **est envisageable. Des photos prises pendant ces visites pourraient illustrer un exposé ou une affiche**



EXEMPLES DES SOLUTIONS D'ORGANISATION :

Les enfants pourront proposer certaines mesures de réorganisation du self et du service comme

- La place et la distribution du pain, des entrées, des desserts
- L'adaptation des portions pour les petits, moyens et grands appétits.



La rédaction d'une charte d'engagement anti-gaspillage alimentaire afin d'amener les enfants à s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, en proposant de rédiger et de faire

signer cette charte anti gaspi.

La réalisation d'une Enquête sur le gaspillage pour la structure, afin de sensibiliser les enfants et leurs camarades aux problèmes du gaspillage alimentaire.

Les enfants de la classe pourront faire des suggestions d'approvisionnement pour privilégier **les circuits courts, les produits locaux et de saison.**



Des relations peuvent être développées avec des associations caritatives, environnementales, de consommateurs, de compostage. **Des partenariats peuvent se créer** avec des fermes, centres équestres...

Le compostage est une alternative pour réduire la quantité de déchets ultimes. Acquérir un composteur et solliciter un maître composteur pour une formation.

Il sera également intéressant de connaître quelles ont été les difficultés rencontrées et les erreurs à éviter.

F. LA COMMUNICATION INTERNE

Les enfants de la classe **informeront toutes les parties prenantes de l'établissement de leur projet** : camarades, animateurs.trices, agents techniques, parents ...

Les actions pourront être relayées par le biais d'animations auprès des autres enfants, à la cantine ainsi qu'aux parents d'élèves via un blog, le journal de l'école ou le carnet de liaison, l'ENT ONE.

Pour diffuser l'information, n'hésitez pas à solliciter la Mairie de Toulouse.

G. DOSSIER DE PRÉSENTATION DU PROJET FINI

(Vous trouverez le dossier à compléter en annexe)

Le dossier nous sera déposé par mail ou courrier **avant le 27 mai 2022**. Il répondra à certaines caractéristiques décrites dans le tableau ci-après. Des fichiers audio ou vidéo pourront également nous être restitués si vous le jugez utile.

H. ANNEXES

- La fiche mémo pour participer au concours
- Le bulletin d'inscription
- Le règlement du concours
- Les droits à l'image
- Le barème de notation
- Le descriptif du dossier à envoyer

FICHE MEMO DU CONCOURS « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine »	
CONCEPT	<p>Chaque école toulousaine intéressée par ce concours sera représentée obligatoirement par une seule classe de cycle 3 ambassadrice.</p> <p>Le but est de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire dans leur cantine par l'élaboration d'un diagnostic et la mise en place d'actions.</p>
CIBLES	10 écoles élémentaires de Toulouse, niveau cycle 3 CM1 ou CM2
ACTEURS CONCERNES	Enfants d'une classe, Enseignants.tes, Equipe CLAE, Agents techniques.
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	<p>Sensibiliser les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire.</p> <p>S'impliquer dans une démarche collective éco-citoyenne.</p>
MODALITÉS D'INSCRIPTION	<p>1) L'appel à concours est lancé en septembre 2021.</p> <p>La date limite d'inscription est le 11 novembre 2021</p> <p>Envoi du bulletin d'inscription et du règlement complétés et signés à Pro-portion après accord de toutes les parties prenantes (Enseignants.tes, Equipe CLAE, Agents municipaux par le biais du territoire de la direction de l'éducation auquel est rattachée l'école).</p>
DEROULE DU CONCOURS	<p>1) Présentation du concours dans chaque école sélectionnée par Pro-portion</p> <p>2) Formation pour comprendre le gaspillage et prêt du matériel et des outils pour réaliser le diagnostic (1/2 journée par école) en novembre 2021 après les vacances d'automne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aux animateur.trice CLAE et , agents techniques (1h30) ✓ À la classe de CM1 ou CM2 avec l'enseignant.te (1h30) <p>3) Réalisation du diagnostic sur le gaspillage avec des pesées avant les vacances de fin d'année et début janvier 2022</p> <p>4) Analyse du gaspillage pour choisir une action à mettre en œuvre fin janvier 2022</p> <p>5) Visite de Pro-portion pour conseiller sur la mise en œuvre de l'action</p>

	<p>choisie (2 heures /école) en février avant les vacances scolaires.</p> <p>6) Mise en œuvre de l'action par la classe de CM1 ou CM2 avec le soutien des adultes (Enseignants.tes, Animateur.trice CLAE, Agents techniques) en mars et début avril (avant les vacances de Printemps).</p> <p>7) Rédaction du dossier présentant le déroulement et les résultats du projet mené, incluant des illustration (photos...) en mai 2022</p> <p>8) Envoie du projet fini à Pro-portion (suivre la fiche présentation du projet) le 27 mai au plus tard</p> <p>9) Sélection des meilleurs projets par le jury de Pro-portion</p> <p>10) Remise des prix des trois meilleurs projets et présentations des autres projets (date et lieu à fixer) juin 2022</p>
LOTS DES 3 CLASSES LAUREATES	<p>Les projets des 10 classes seront évalués selon différents critères décrits dans des barèmes de notation inclus dans ce dossier.</p> <p>Les 3 premiers lauréats se verront remettre un jeu de l'Oie géant sur le gaspillage alimentaire pour l'école.</p>
PRE REQUIS/ECOLE	<p>L'entrée dans le concours n'est validée que si chaque partie prenante de l'établissement est volontaire : Enseignants.tes, Equipe CLAE, Agents techniques. Se rapprocher du responsable de secteur à la direction de l'éducation, qui s'assurera du volontariat et de l'implication de l'équipe technique.</p>
ACCOMPAGNEMENT DURANT LE PROJET	<p>Chaque classe de CM1 ou CM2 recevra 2 visites de Pro-portion pour guider les équipes afin de s'assurer que le concours se passe bien et qu'elles arrivent à mener leur projet.</p>



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS
(Sous condition de validation de toutes les parties prenantes)
«Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine»

ÉTABLISSEMENT :

Adresse :

Commune : Code postal.....

Téléphone : E-mail (académique) :

Directeur.rice :

Représenté par la CLASSE :

Nombre d'élèves :

Adultes référents :

Enseignant.e :

Animateur.trice CLAE:

Téléphone(s) portable(s) des référents de projet :.....

Quelles sont vos motivations pour participer au concours (précisez vos attentes, comment cela s'intégrerait au projet d'école, si vous avez déjà mené des actions sur cette thématique, les actions envisagées...) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de nous faire parvenir votre inscription
avant le 11 novembre 2021
florence.flies@pro-portion.fr
ou
Pro-portion,
3 place des avions 31400 Toulouse

Date :

Signature de la direction et cachet de
l'établissement



LE RÈGLEMENT DU CONCOURS

« Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine »

ARTICLE 1 - Objet L'association Pro-portion, 41 rue d'Oradour sur glane 31200 Toulouse- organise, en collaboration avec la Mairie de Toulouse, **un concours de lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine** qui s'adresse aux écoles primaires de Toulouse.

ARTICLE 2 - Conditions de participation

Ce concours est ouvert uniquement aux classes **de cycle 3 du CM1 et CM2** (les inscriptions de toute classe d'un autre niveau seront refusées).

Tout établissement intéressé par ce concours **sera représenté obligatoirement** par une seule classe ambassadrice, Un binôme, formé de l'enseignant de la classe ambassadrice et d'un membre de l'équipe CLAE (directeur/directrice ou animateur/animatrice), sera référent du concours pour l'école, et l'interlocuteur de Pro-portion.

Le bulletin d'inscription est à nous faire parvenir impérativement avant le **11 novembre 2021** accompagné du présent règlement dûment signé par la direction de l'école avec les noms de toutes les parties prenantes (enseignants.tes, animateur.trice CLAE, agents techniques).

Le dossier de **présentation du projet final** doit nous parvenir, par voie postale ou électronique impérativement pour le **27 mai 2022 au plus tard**.

Pro-portion ne pourra pas accompagner plus de 10 classes dans ce concours. Si le nombre de classes candidates pour entrer dans le concours excède 10, une sélection sera effectuée par Pro-portion sur la base notamment des motivations exprimées sur le bulletin d'inscription et de la recherche d'équilibre territorial.

ARTICLE 3 - Concept et objectif du concours

Ce concours vise à sensibiliser les écoliers au gaspillage alimentaire à la cantine.

Chaque classe intéressée devra identifier les causes du gaspillage alimentaire dans sa propre cantine.

Ce sont les enfants qui, sur la base du diagnostic, devront proposer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et/ou de réduction des bio déchets à l'échelle de leur école.

Chaque école sera accompagnée par Pro-portion.

ARTICLE 4- Le jury et la sélection de trois lauréats

Un jury (3 membres de Pro-portion) se réunira le mardi 1 juin 2022 pour évaluer les dossiers de présentation des actions menées par les classes participantes. Trois classes lauréates seront nommées.

Pour désigner ces classes lauréates, seront pris en compte différents critères de sélection au travers de barèmes de notation. Ces derniers sont annexés dans le présent.

ARTICLE 5- Les résultats et la remise des prix

La remise des prix fera l'objet d'un évènement en juin 2022. Le lieu et les modalités d'organisation de cette remise des prix seront précisés ultérieurement. Les projets de l'ensemble des classes participantes seront présentés par les participants. Nous remettons également le prix (jeu de l'oie géant...) aux 3 classes lauréates.

ARTICLE 6 - Cession des droits à l'image

Les représentants légaux des élèves participants au concours autorisent la prise de vue (photo et vidéo) et la diffusion de l'image de leur enfant par Pro-portion et la Mairie de Toulouse dans le cadre de la réalisation de ce concours. Les responsables du concours au sein de l'école s'engagent à recueillir ces autorisations auprès des responsables légaux des enfants par le biais du document "droit à l'image" transmis par Pro-portion.

ARTICLE 7 - Les lots

Trois classes lauréates seront désignées par un jury et gratifiées par un jeu de l'oie géant sur le gaspillage alimentaire.

ARTICLE 8

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du présent règlement

Etablissement

Fait à

Date

Signature du Directeur (rice) de l'établissement (+ cachet)



DROIT A L'IMAGE

Je soussigné,

(Nom) Prénom :

Responsable légal 1

Adresse :

.....

Téléphone :

et

Je soussigné

(Nom) Prénom.....

Responsable légal 2

Adresse :

.....

Téléphone :

Autorisons les équipes de Pro-portion, de la Mairie de Toulouse et de Toulouse métropole à :

1) prendre en photo mon enfant

2) filmer mon enfant

3) diffuser les photos et/ou vidéos prises dans le cadre des activités liés au concours « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine » sur les différents supports de communication internes et externes de Pro-portion, de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole :

Nom de l'enfant : Prénom :

Pro-portion, la Mairie de Toulouse et/ou Toulouse Métropole, bénéficiaires de la présente autorisation, s'interdisent de procéder à une exploitation de ces images qui puisse porter atteinte à la vie privée, à la dignité ou à la réputation de la personne filmée et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, j'autorise, gracieusement, la Mairie de Toulouse et/ou Toulouse Métropole à fixer, reproduire et communiquer au public les images objet de la présente autorisation dans les limites fixées par celle-ci.

Fait à Toulouse, le

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :

Signature des responsables légaux précédée de la mention « Bon pour accord » :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

BARÈMES DE NOTATIONS DU CONCOURS «Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine»

LE DIAGNOSTIC /20

Description du fonctionnement de la restauration

Organisation et efficacité des pesées du gaspillage alimentaire

Présentation et contenu du tableau des résultats

Analyse des résultats pour définir les causes du gaspillage

LE PLAN D' ACTIONS /20

Objectifs à atteindre

Pertinence des solutions pour réduire le gaspillage

Caractère innovant des actions de sensibilisation

Les productions (photos, questionnaires, quizz, vidéo, chanson, dessin, charte, etc.)

LA COMMUNICATION SUR VOTRE PROJET /20

Communication en interne Diversité des supports, des cibles

Sollicitation de publics relais (parents d'élèves autres ...)

Autres initiatives

ÉVALUATION DE VOTRE PROJET /20

Efficience des actions mises en œuvre

Performance des résultats

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOSSIER /20

NOTE TOTAL DU PROJET /100

PRÉSENTATION DU PROJET FINI

Le dossier nous sera déposé par mail ou courrier **avant le 27 mai 2022**. Il répondra à certaines caractéristiques décrites dans le tableau ci-après. Des fichiers audio ou vidéo pourront également nous être restitués si vous le jugez utile.

➤ DESCRIPTIF DU DOSSIER

FORMAT	A4 (portrait ou paysage)
IMPRESSION des pages intérieures	Recto/Verso
PAGE DE COUVERTURE	Nom du projet « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine » Titre de votre action Nom de l'école, niveau de la classe, Année scolaire
NOMBRE DE PAGES	Maximum de 32 pages soit 16 feuilles

➤ LE CONTENU DU DOSSIER

SOMMAIRE	Recommandé
TEXTE EXPLICATIF	Diagnostic Plan d'actions Evaluation
JUSTIFICATIFS DES ACTIONS	Photos, articles de presse, tableaux de résultats des pesées, sondages, quizz autres (croquis, dessins) placés vis à vis du texte explicatif Joindre obligatoirement les fichiers numériques (pdf ou jpg) des documents inclus.



Avec le soutien de





pro-portion

L'accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire
durablement

florence.flies@pro-portion.fr

06 47 15 79 67

www.pro-portion.fr

SIRET : 828 224 154 00017